

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
ALLERAY/PROCESSION
MERCREDI 8 NOVEMBRE 2013**

Ordre du jour :

Démolition des passerelles ProceSSION et Brague et réaménagement du secteur
Installation du collectif *La Main* aux bains-douches Castagnary
Traverse électrique Brancion/Commerce
Point sur le budget investissement

Etaient présents :

Collège des élus :

Louisa FERHAT, Adjointe au Maire du 15e, chargée des Conseils de quartier Alleray/ProceSSION et Georges Brassens
Isabelle ROY, Conseillère d'arrondissement

Collège des personnalités qualifiées :

Invités : Peter VIZARD, Directeur du conservatoire Frédéric Chopin

Collège des habitants :

Huguette LLEDO
Lucienne RENAULD
Marie DUMESNIL
Dominique BROUARD
Jacques RENARD
Régis POIRRIER
Michel LEROY

Collèges des associations :

Navrozaly KALFANE - Association des locataires Barruel/ProceSSION/La Quintinie/Gager Gabillot - ALBP

Invités :

Christine HUGUES, Directrice territoriale Sud-Ouest, Paris Habitat
Gérard PHILIPSON, Chargé d'opération
Marie BARROT, Chargée des relations institutionnelles du collectif *La Main*
Merlin SCHEMEL, Président du collectif *La Main*
Rim ZITOUNI, Vice présidente du collectif *La Main*
Arthur MAYADOUX, Chargée des relations culturelles sur le territoire du collectif *La Main*
Monsieur LUCAS, la traverse Brancion/Commerce

1. Démolition des passerelles Procession et Brague et réaménagement du secteur

Christine HUGUES : Paris-Habitat, la Mairie du 15^{ème} arrondissement et la Ville de Paris ont décidé d'engager une réflexion sur le réaménagement possible du site en mettant à plat les dysfonctionnements et en identifiant les interventions à mettre en œuvre pour en clarifier les usages et la gestion. L'urbanisme sur dalle est devenu obsolète. Les équipements publics et des locaux associatifs sont peu visibles, leur accès est compliqué. La place Wassily Kandinsky est mono fonctionnelle (dédiée au marché). Les accès aux immeubles de Paris-Habitat sont difficiles. Paris-Habitat a missionné un bureau d'étude. L'étude a débuté au premier trimestre 2013 et s'achèvera fin 2013. Les solutions seront présentées aux différents acteurs (la Ville, la Mairie du 15^{ème}, les interlocuteurs des équipements publics, les représentants des locataires et des associations) fin 2013. 2014 sera l'année de la concertation avec les habitants du quartier puis 2015 celle des travaux. Un certain nombre de contraintes techniques se posent concernant les accès aux immeubles et aux équipements publics. Lors des prochaines réunions techniques Paris-Habitat sera en mesure de fournir l'ensemble des limites techniques, ce qui permettra d'indiquer ce qu'il est possible d'envisager et ce qu'il n'est pas possible de réaliser. S'agissant des passerelles, Paris-Habitat avait deux options : l'intégration dans le projet global avec une déconstruction en 2015, ou la déconstruction immédiate. La Mairie du 15^{ème} arrondissement et Paris-Habitat ont souhaité initier dès 2013 la déconstruction. Fin octobre, la passerelle de la rue de la Procession a été déposée. Celle de la rue Bargue le sera le 18 novembre.

Gérard PHILIPSON : L'étude de faisabilité a été menée en 2013. Les associations et les représentants des équipements ont été rencontrés dans le cadre de cette étude, afin notamment de déterminer s'il était possible de retirer la dalle, ou si elle avait une utilité. Paris-Habitat souhaite faire plus de jardin et moins de minéral. L'objectif est d'enlever les dalles et de refaire vivre le rez-de-chaussée des bâtiments. La loge du 47 rue Bargue est aujourd'hui au 1er étage, il est envisagé de la déplacer au rez-de-chaussée. Pour cela, l'ascenseur devra être prolongé jusqu'au rez-de-chaussée. La place du marché n'est utilisée que deux matinées par semaine. Soit le marché restera en place, soit il pourrait être déplacé à l'angle Falguière/Bargue, où il serait plus visible. La place Kandinsky pourrait alors devenir un jardin, ou une place consacrée aux entrées des immeubles, et permettrait de créer une entrée PMR pour le gymnase. Des questions se posent aussi sur la gestion du conservatoire (création d'une entrée au niveau du sol, issues de secours, etc) et de la crèche. L'entrée du parking au niveau de l'ancienne passerelle Procession est surdimensionnée pour son usage. L'entrée/sortie véhicule pourrait se faire rue Dutot. Tous les bâtiments doivent être adaptés aux nouvelles normes. Il s'agit seulement d'une étude de faisabilité pour le moment, aucune décision n'est prise et aucune des possibilités précédemment évoquées n'est actée. Une nouvelle étude sera menée en 2014 et une concertation avec les habitants organisée.

- Où sera déplacé le marché Kandinsky ?
- La création d'un parc pour les adolescents est-il prévu ? Y-a-t-il des terrains dans le quartier pour jouer au ballon ?

Gérard PHILIPSON : Le marché pourrait être déplacé rue Bargue mais cela n'est qu'une proposition parmi d'autres.

Christine HUGUES : Transformer la place Kandinsky en zone de jeux de ballon entraînerait de nombreuses nuisances sonores pour les riverains.

Louisa FERHAT : Il y a un gymnase pour les jeunes, une salle de foot dans la rue Falguière. Le square à l'angle Platon/Falguière pourrait accueillir un terrain multisports. La place Kandinsky est entourée d'immeubles, il paraît impossible d'y créer un terrain de jeux pour adolescents.

- Le terrain de basket dans les Périchaux a été transformé en jardin partagé ne créant pas de nuisances sonores pour les riverains. Des terrains de basket et de foot ont été créés en bordure du boulevard Lefebvre. Seuls les ballons en mousse sont autorisés dans les parcs et squares de la Ville de Paris.
- Si un jardin partagé est créé qui est en charge de sa gestion ?

Louisa FERHAT : Le projet de jardin partagé des Périchaux a été réalisé en concertation avec les habitants, Paris Habitat, la Mairie du 15^e et la Ville de Paris.

Christine HUGUES : Ce jardin partagé est très calme. Cela pourrait être envisagé place Kandinsky, c'est un moyen de créer du lien social de manière positive. Le terrain de sport boulevard Lefèvre est une réussite, il est largement utilisé. La réflexion actuelle porte sur le réaménagement sur site des Périchaux. Paris Habitat installe les jardins partagés en partenariat avec des associations. Un jardin partagé au 1-3 rue Brancion ouvre prochainement, il sera géré par une association de locataires.

- Les immeubles de Paris-Habitat seront-ils clôturés ?
- Beaucoup de jeunes jouent sous le parvis à côté de la crèche et du conservatoire.
- Est-il prévu de faire descendre les ascenseurs jusqu'au rez-de-chaussée ?
- Le ravalement du conservatoire est-il prévu ? Les parois s'ébrèchent notamment côté Villa Frenay.

Gérard PHILIPSON : La propriété sera marquée sans pour autant enfermer les résidents. Le projet prévoit que les accès vers la partie basse soient seulement des accès d'équipement. Un jardin serait créé sur le reste de cette zone. La création d'une véritable loge au 47 rue Bargue, d'une nouvelle entrée, d'un ascenseur descendant éventuellement jusqu'au parking sont inclus dans la réflexion.

Christine HUGUES : La dalle est source de nuisance parce qu'elle sert d'abri et donc de lieu de rassemblement. Dans le cadre du projet, il est envisagé de faire descendre les ascenseurs jusqu'au rez-de-chaussée.

Louisa FERHAT : Un travail global concernant la dalle sera effectué par Paris-Habitat et la Ville. Il semble difficile de fermer la dalle car la Villa Frenay est une copropriété. La question de l'accessibilité pour les pompiers est impérative.

Peter VIZARD : Le conservatoire est à l'écoute des riverains afin de cohabiter en harmonie. Le conservatoire occupe l'espace dévolu à l'origine à un jardin. Le manque d'espace pour les activités sportives informelles est un véritable problème dans le quartier. Les éclairages sous la dalle fonctionnent mal. Cela a été signalé à Paris-Habitat qui devrait intervenir. Les abords de la dalle sous le conservatoire commencent à s'effriter. La Section Locale d'Architecture et la Direction des Affaires Culturelles réfléchissent à la rénovation du bâtiment. Il faut également provisionner les fonds nécessaires. La modification de l'accès au bâtiment entraînera une modification interne du conservatoire. Les habitants sont invités à venir visiter et assister aux représentations du conservatoire. Le conservatoire rencontre des difficultés pour communiquer leurs programmes, leur site internet n'est pas mis à jour régulièrement. Les grands événements du conservatoire paraissent dans *l'Info Quinze*.

- La rampe et l'escalier permettant d'accéder au 47 rue Bargue seront-ils supprimés ?
- La terrasse au 48 rue Bargue sera-t-elle supprimée ?

Gérard PHILIPSON : La démolition de la deuxième passerelle est prévue le 18 novembre. Une grue de 500T sera installée. La passerelle sera découpée en deux tronçons car elle pèse 137T. Les travaux seront terminés le 19 novembre au soir. L'escalier du 47 rue Bargue est conservé et un escalier provisoire est installé pour le conservatoire (issue de secours).

Louisa FERHAT : Cette réflexion entre dans le projet futur. Une réunion pour la visite du conservatoire sera organisée. Le foyer Platon sera réhabilité. Il est envisagé d'organiser une réunion sur place.

2. Installation du collectif *La Main* aux bains-douches Castagnary

Marie BARROT : Le collectif *La Main* s'est formé dans le 17^e arrondissement. Les artistes se sont regroupés dans une ancienne boîte à rollers : la Main Jaune. Le collectif regroupe une cinquantaine d'artistes âgés de 20 à 35 ans. Le collectif a réhabilité le lieu. La Mairie de Paris a ensuite proposé aux artistes d'être relogé aux bains-douches, 37 rue de Castagnary. Le collectif entend transformer l'espace en lieu de production à destination du territoire (partenariat locaux avec les écoles, les parcs et jardins AMAP, ...). Le hall des bains-douches est un espace d'exposition ouvert aux habitants du quartier.

Merlin SCHEMEL : *La Main* est particulièrement impliqué dans la préservation du patrimoine, la façade du bâtiment sera préservée ainsi que certaines douches. Les artistes ont la volonté de créer du lien social par l'intermédiaire de la culture. Le collectif est issu des milieux du squatte mais il est désormais conventionné par la Mairie de Paris. Aucun artiste n'est logé aux bains-douches. Les ateliers d'artistes seront ouverts à heures fixes. Une trentaine d'artistes travailleront sur ce site. Le collectif souhaite mettre en place des passerelles entre le milieu underground et les espaces publics institutionnalisés. A terme, *La Main* souhaite créer des liens avec d'autres espaces culturels européens.

- Quelles sont les coordonnées du collectif ? La programmation sera-elle mise en ligne sur le site de la Mairie ?
- Comment le groupe d'artistes s'est-il constitué ?

Marie BARROT : Les bains-douches sont actuellement en travaux. L'ouverture se fera en janvier. Le collectif est joignable à l'adresse : lamain.collectif@gmail.com.

Merlin SCHEMEL : On communiquera par l'intermédiaire du site de la Mairie du 15^e et de la Mairie de Paris. Les différentes informations seront également disponibles à la boulangerie située à proximité des bains-douches. Le collectif fonctionne par parrainage et cooptation.

Isabelle ROY : L'installation du collectif *La Main* est une chance pour le quartier. Le collectif est-il déjà en relation avec les institutions et associations culturelles du quartier ?

Louisa FERHAT : L'installation du collectif aux bains-douches impactera au niveau culturel l'ensemble du quartier.

Merlin SCHEMEL : Le collectif travaillera également avec les associations du 14^e arrondissement.

Arthur MAYADOUX : La prise de contact avec les différentes institutions culturelles de l'arrondissement se fera en janvier. Les bains-douches sont un lieu de création et non un lieu de formation. La sensibilisation des jeunes à la culture fait partie des objectifs de *La Main*.

Rim ZITOUNI : Au printemps, le collectif mettra en place une AMAP, point de dépôt de paniers bios. Les inscriptions sont possibles jusqu'en décembre.

3. Traverse électrique Brancion/Commerce

M. LUCAS : La Traverse Brancion/Commerce assure une desserte fine des quartiers. Il s'agit d'une ligne de proximité améliorant la desserte des quartiers mal desservis. Le tracé de la Traverse fait 8 kilomètres, il y a 28 arrêts (un arrêt tous les 250 mètres). Les bus passent toutes les 15 minutes en semaine et toutes les 20 minutes le dimanche. Il s'agit de bus électriques de 22 places accessibles aux personnes à mobilité réduite. La traverse est accessible aux conditions tarifaires habituelles parisiennes. Il s'agit du premier opérateur privé, autre que la RATP, à Paris.

- Peut-on conserver le même ticket lorsqu'une correspondance est effectuée avec un bus RATP ?
- **Louisa FERHAT** : Existe-t-il des stations entre porte de Versailles et Bartholomé ?
- Comment l'itinéraire a-t-il été établi ?
- Quel est la fréquentation de la Traverse ?
- Comment reconnaître les arrêts de bus ?
- Qui gère la Traverse du 14^e arrondissement ?
- Les chauffeurs de la Traverse n'ont pas de lieu où garer leur voiture, ni de lieu où faire une pause.

M. LUCAS : Les tickets et les passes Navigo sont valables dans la Traverse et dans les bus RATP. Il y a une station commune avec la RATP porte de Versailles, la Traverse remonte ensuite directement vers Georges Brassens. Si cela est nécessaire, il pourrait être envisagé de rajouter un arrêt entre ces deux stations. Le matin la Traverse est très peu fréquentée mais la fréquentation tend à progresser. C'est un service d'avenir amené à évoluer en fonction des besoins. Les arrêts sont matérialisés par des poteaux au logo de la Traverse. La Traverse du 14^e est exploitée par la RATP. Elle n'est pas électrique. Le site de remisage se situe avenue de la porte d'Issy

Louisa FERHAT : Les adaptations de la Traverse se feront à l'usage. Il y a eu de nombreuses réunions de concertation pour établir l'itinéraire. Il a fallu six ans pour obtenir la Traverse. Elle existe depuis moins d'un mois, cela peut expliquer la faible affluence. Il faut laisser le temps aux usagers de s'habituer à ce nouveau transport.

4. Point sur le budget investissement

Louisa FERHAT : Le budget investissement est de 8264€ par an. Pour les années 2012/2013, le conseil a financé quatre agrès de gymnastique douce au square Necker (14 436,56€). Les dotations d'investissement 2008/2011 avaient précédemment été également consommées, avec un complément budgétaire de la Mairie du 15^e : installation de jeux pour enfants au square Alleray Procession (31 295,83€), mise en place d'une fontaine Wallace place d'Alleray (11 083,77€), pose de coussins berlinois et de ralentisseurs rue Paul Barruel (21 033,65€). Il reste donc environ 2 000€ au budget d'investissement.

Depuis 2008, le Maire du 15^e a choisi de prendre en charge sur le budget général de la Mairie la totalité des frais de fonctionnement du Conseil de quartier (courriers, impressions, etc...), afin de permettre au Conseil d'utiliser son budget de fonctionnement pour animer le quartier. Le budget de fonctionnement est donc utilisé pour la fête de quartier organisée par le Conseil. Il reste 400€ à utiliser avant le 31 décembre. *La Main* propose d'organiser un événement avec le reliquat du budget de fonctionnement. Cette proposition est actée par le conseil.

Marie-Christine DUMESNIL : Le report du budget d'une année sur l'autre est uniquement possible si le conseil à un projet. Il est donc important d'émettre des propositions dès maintenant pour conserver le budget 2014.